



PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 31 MARS 2026

L'Assemblée générale de l'Association française pour les Nations Unies (AFNU) s'est réunie le mardi 31 mars 2026, à 18h, à la Maison de l'Amérique latine (217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris).

La liste des présents, des excusés et des pouvoirs est jointe au procès-verbal.

L'ordre du jour est adopté, il porte sur les points suivants.

1. Présentation du rapport moral et d'activité

Le Président, Jean-Maurice Ripert, présente le rapport moral et d'activités (en annexe) qui est par ailleurs distribué dans sa version intégrale à l'ensemble des présents et qui a été endossé par le Conseil d'administration lors de sa réunion, ce même 31 mars à 17 heures.

Il souligne que l'année écoulée a été marquée par une nette dégradation de la situation internationale. Ce contexte, qu'il détaille dans ses grandes lignes, se traduit parallèlement par un regain d'activité de l'AFNU qui a gagné en notoriété et en visibilité, notamment grâce à la publication du livre-plaidoyer *La paix par le droit, irremplaçables Nations unies*, mais aussi en raison d'une activité soutenue sur les réseaux sociaux alors que la modernisation du *site web* est largement engagée. Par ailleurs, une progression significative du nombre de membres est à noter.

Ces éléments sont remarquables et importants alors que 2027 s'annonce complexe en particulier parce que les échéances électorales risquent de retarder la mise en place des subventions. À cet égard, le Président salue le don du GERID qui a sollicité l'AFNU pour assurer sa succession morale. La montée en puissance des branches régionales, en Nouvelle Aquitaine notamment, et des sections étudiantes, contribue aussi à assurer la visibilité de l'association.

L'Assemblée générale adopte le rapport moral et d'activité

2. Présentation du rapport financier et des comptes de l'exercice 2025

La Trésorière, Cécile Pozzo di Borgo présente le rapport financier relatif à l'exercice 2025, ainsi que la plaquette comptable établie par le cabinet d'expertise-comptable AGCJ Expertise, (tous deux en annexes).

Suivant la recommandation du Conseil d'Administration, l'Assemblée générale, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve les comptes de l'exercice 2025 et le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que le rapport financier, tels qu'ils lui sont présentés. Elle décide d'affecter au report à nouveau de l'exercice 2025. Ayant validé les comptes 2025, elle accepte formellement un don du GERID (voir supra), et remercie chaleureusement les responsables de cette association.

Elle donne quitus au Président et à la Trésorière.

3. Présentation et perspectives budgétaires pour 2026

Cécile Pozzo di Borgo présente le budget pour l'année 2026 (voir tableaux en annexe) tel que validé par le Conseil d'Administration. Les efforts déployés par le président et les membres du bureau au cours de l'année 2025 ont été fructueux et permettent d'envisager un nouveau développement des activités conjugué à un retour à l'équilibre des comptes.

Le détail des autres lignes budgétaires figure dans le tableau en annexe présenté à l'Assemblée générale.

Après prise en compte du résultat financier (intérêts sur le placement de la trésorerie de l'AFNU), le résultat net budgété de l'exercice est strictement égal à 0, conformément à l'impératif d'équilibre du budget.

Après échanges et discussion, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, l'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2026.

4. Modifications au niveau du Bureau et du Conseil d'administration

L'Assemblée générale est informée des décisions prises par le Conseil d'Administration qui a pris acte de **la démission de Thomas Friang**.

Après examen de son parcours, elle approuve son remplacement par Paolo Artini (voir biographie en annexe) qui siègera dans ses rangs pour le reste du mandat.

5. Présentation des projets et perspectives pour 2026

L'Assemblée générale a pris connaissance du tableau des événements prioritaires (en annexe), renseigné par la Trésorière, le Président et des membres du Bureau ont rappelé quelques-uns des colloques et manifestations prévus ou envisagés cette année :

Depuis le début de l'année, l'association s'est beaucoup investi pour assurer la diffusion du livre *La Paix par le droit, irremplaçables Nations Unies* ; l'objectif est de multiplier les ventes et d'utiliser l'ouvrage comme étendard (lors de la Semaine de l'Amérique latine et de la Fabrique de la Diplomatie, notamment). Une mise à jour et une réédition pourront être

envisagées à la fin de l'année. L'amphithéâtre réservé le 28 avril à Mme Rebecca Grynspar, candidate au poste de secrétaire générale des Nations Unies – invitation ouverte au demeurant à l'ensemble des candidats de passage à Paris – a connu un succès d'assistance, à l'instar du Forum Jeunesse G7 organisé avec le MEAE, le colloque « Casques bleus » planifié avec la DGRIS du ministère des Armées, ou le colloque COP1 Océan qui a vu la participation de nombreuses associations universitaires partenaires.

Pour le reste de l'année, l'AFNU se mobilise pour participer pleinement à la Fabrique de la Diplomatie ainsi qu'à l'organisation d'un colloque sur l'Indo-Pacifique. Femmes et santé, liberté d'expression feront aussi l'objet d'événements tout comme l'anniversaire du Conseil des droits de l'Homme à Genève.

Ces manifestations ponctuelles viendront s'ajouter aux événements planifiés dans le cadre des programmes annuels Paroles de diplomates et Club AFNU ainsi qu'aux « soirées diplomatiques » lancées conjointement avec le Pacte Mondial Réseau France. Elles s'additionnent aux programmes spécifiques des branches régionales notamment en Nouvelle Aquitaine et à Reims.

L'Assemblée générale a approuvé à l'unanimité les choix du Bureau du Conseil d'administration et a fait siens les encouragements du Conseil d'administration à poursuivre ce rythme d'activité.

La séance s'est terminée à l'heure prévue (19h30) en l'absence d'autres observations.

Jean-Maurice Ripert
Président

Pierre Henri Guignard
Secrétaire général